

Municipalité de Morin-Heights

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARGENTEUIL
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la session d'ajournement de la session ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le jeudi 15 février 2007, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Rita O'Donoghue et Mona Wood ainsi que Messieurs les conseillers Timothy Watchorn, Claude P. Lemire, et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Conseiller Gilles Coutu.

Monsieur le maire Michel Plante, de retour de Québec se joint à l'assemblée à 18h 32.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

Cette session d'ajournement a été dûment convoquée suivant les dispositions de l'article 155 du Code Municipal du Québec.

À 18 heures, Monsieur le Conseiller Gilles Coutu constate le quorum et après un moment de silence à la mémoire de Monsieur George Filion, ancien maire de Saint Sauveur décédé le 2 février, le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

18.02.07 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu :

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire du 15 février 2007

- | | | |
|----------|----------|--|
| 1 | | Ouverture de l'assemblée à la salle communautaire du
567, chemin du Village |
| 2 | | Adoption de l'ordre de jour |
| 3 | | ADMINISTRATION |
| 3 | 1 | Approbation des procès-verbaux |
| 3 | 2 | Finance |
| 3 | 2 | 1 Bordereau des dépenses au 31 décembre 2006 |
| 3 | 2 | 2 Bordereau des dépenses au 31 janvier 2007 |
| 3 | 3 | Correspondance |
| 3 | 3 | 1 Fondation médicale des Laurentides : rapport mensuel |
| 3 | 3 | 2 Régie des alcools, des courses et des jeux : demande de permis ou de licence |
| 3 | 3 | 3 Ministre des affaires municipales et des régions : Politique nationale de la ruralité 2007-2014 |
| 3 | 3 | 4 John Saywell, Parti Québécois : rencontre |

Municipalité de Morin-Heights

3	3	5	Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs : guide d'information
3	3	6	Ministère des affaires municipales et des régions : explication – contribution pour fins de parcs
3	3	7	MRC des Pays-d'en-Haut : Charles Garnier, droit d'assister aux séances
3	3	8	Abrinord : projet plantation et nettoyage
3	3	9	Solidarité rurale du Québec : migration et démographie
3	3	10	La société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut : demande d'assistance financière
3	3	11	Ville de Sainte-Adèle : dossiers municipaux judiciairisés
3	3	12	Ministère des affaires municipales et des régions : contribution aux travaux
3	3	13	La Ronde : invitation
3	3	14	Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs : traitement des demandes d'autorisation
3	3	15	Ministère de la santé et des services sociaux : comité provincial
3	3	16	Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs : demande de certificat d'autorisation
3	3	17	Diane Castonguay & Benoît Rousseau : réfection du barrage Christieville
3	3	18	Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs : Loi sur la qualité de l'environnement
3	3	19	Gestion Pierre Damico : offre de service
3	3	20	Fédération québécoise des municipalités : programme de formation pour les élus
3	3	21	Fédération québécoise des municipalités : Les fleurons du Québec
3	3	22	Réseau québécois de villes et villages en santé : rapport annuel
3	3	23	Légion royale canadienne : courses de ski pour enfants
3	3	24	Ministère des ressources naturelles et de la faune : plans d'aménagement forestier
3	3	25	Office québécois de la langue française : Francofête
3	3	26	Paroisse Notre-Dame-des-monts : demande d'assistance financière
3	4		Personnel
3	4	1	Organigramme et description des tâches
3	4	2	Poste temporaire de commis-perception
3	4	3	Poste permanent à temps-partiel de commis- perception
3	4	4	Poste cadre permanent de comptable
3	5		Résolution
3	5	1	Assurance collective 2007
3	6		Réglementation
4			
4	1	1	Rapport mensuel du Directeur
4	2		Personnel
4	3		Résolution
4	3	1	Logo du service de sécurité incendie de Morin-Heights
4	4		Réglementation
5			TRAVAUX PUBLICS
5	1		Rapport mensuel du Directeur
5	2		Personnel
5	2	1	
5	3		Résolution
5	3	1	Contrat pour la réfection du pont sur le chemin Bélisle
5	4		Réglementation
6			ENVIRONNEMENT
6	1		Rapports mensuels du Directeur et l'inspecteur en Environnement
6	2		Personnel
6	3		Résolution
6	3	1	Services professionnels – Règlements 306 et 404 – Réseau d'eau potable Beaulieu
6	3	2	Acquisition et installation d'une pompe pour le puits 1-05 – Règlements 306 et 404 – réseau d'eau potable Beaulieu
6	3	3	Entente Tricentris
6	3	4	Règlement 392 – services d'ingénierie
6	3	5	Règlement 400 – services d'ingénierie
6	4		Réglementation

Municipalité de Morin-Heights

6	4	1	Avis de motion - Règlement 421 – remplacement de la conduite d'eau potable – chemin du Lac Echo
7			URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
7	1		Rapport mensuel du Directeur
7	1	2	-
7	2		Personnel
7	3		Résolution
7	3	1	
7	4		Réglementation
8			LOISIRS ET CULTURE
			SERVICES À LA COMMUNAUTÉ
8	1		Affaires communautaires
8	1	1	Rapport d'activités de Madame Rita O'Donoghue
8	2		Rapport mensuel de la Directrice
8	3		Personnel
8	3	1	Autorisation d'embauche pour le coordonnateur du camp de jour
8	4		Résolution
8	4	1	Demande de subvention – Programme d'accompagnement
8	4	2	Demande de subvention - Programme Placement carrière été
8	4	3	Subventions – Loisirs et culture 2007
8	4	4	Approbation des taux pour le camp de jour 2007
8	4	5	Semaine de ski pour enfants
8	4	6	Comité de la politique familiale
8	4	7	Politique d'embauche – camp de jour
8	4	8	Placement Carrière Été 2007
8	4	9	Remerciement Ricky K. Sheppard
8	5		Réglementation
9			Affaires nouvelles
10			Période de questions
11			Levée de l'assemblée

19.02.07 **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Le procès-verbal de la session ordinaire du 10 janvier 2007 a été remis aux membres du conseil par le biais du cahier d'assemblée.

En conséquence, le Directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue
Et unanimement résolu :

Que le conseil adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 10 janvier 2007.

Municipalité de Morin-Heights

20.02.07 BORDEREAU DES DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de janvier 2007 ainsi que la liste des comptes à payer du 31 décembre 2006 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur cahier d'assemblée ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Le conseil a étudié les listes lors du Comité plénier et :

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu :

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

	Payé d'avance	À payer	Total
Comptes à payer : du 1er au 31 décembre 2006			101 709,26 \$
Comptes payés d'avance au 31 décembre 2006	90 456,37 \$		90 456,37 \$
Total des achats du 1er au 31 décembre 2006			192 165,63 \$
Incompressibles débits bancaires du mois précédent			
Total des dépenses du 1er au 31 décembre 2006			192 165,63 \$
Salaires nets décembre 2006			
<u>GRAND TOTAL</u>			192 165,63 \$

	Payé d'avance	À payer	Total
Comptes à payer : du 1er au 31 janvier 2007			189 555,53 \$
Comptes payés d'avance au 31 janvier 2007	174 987,52 \$		174 987,52 \$
Total des achats du 1er au 31 janvier 2007			364 543,05 \$
Incompressibles débits bancaires du mois précédent			20 908,21 \$
Total des dépenses du 1er au 31 janvier 2007			385 451,26 \$
Salaires nets janvier 2007			68 996,65 \$
<u>GRAND TOTAL</u>			454 447,91 \$

Monsieur le maire et le Directeur Général sont autorisés à faire les paiements.

CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de janvier. Le Conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le directeur général donnera suite à la correspondance.

21.02.07 ORGANIGRAMME ET DESCRIPTION DES TÂCHES

Le Directeur Général dépose au Conseil l'organigramme de l'organisation et les descriptions de tâches des catégories de postes et la structure de rémunération.

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil approuve les documents présentés.

22.02.07 POSTE TEMPORAIRE DE COMMIS-PERCEPTION

Considérant le surcroit de travail dû à l'absence d'une employée en congé de maladie;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise l'embauche d'un(e) employé(e) temporaire, cinq jours semaine au poste de commis perception pour un terme maximal de six mois, selon les termes de la convention collective de travail.

Le Conseil autorise le Directeur Général à procéder à l'embauche selon les critères établis. Il devra faire rapport à la prochaine session.

23.02.07 POSTE PERMANENT À TEMPS PARTIEL DE COMMIS-PERCEPTION

Considérant l'augmentation importante du nombre de transactions et des demandes de citoyens au comptoir;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise la création d'un poste permanent de commis à la perception à temps partiel, 3 jours/semaine, et conséquemment autorise l'embauche d'un(e) employé(e), selon les termes de la convention collective de travail.

Que ce poste permanent à temps partiel sera jumelé au poste subventionné d'agent de développement pour les comités d'élaboration des politiques familiale et des aînés, jusqu'à la fin d'avril 2008.

Que la personne embauchée devra accepter que le nombre de jours de travail de ce poste puisse être augmenté au besoin.

Le Conseil autorise le Directeur Général à procéder à l'embauche selon les critères établis. Il devra faire rapport à la prochaine session.

Municipalité de Morin-Heights

24.02.07 POSTE CADRE PERMANENT DE COMPTABLE

Considérant l'augmentation des besoins des services municipaux et que les nouvelles exigences des Ministères en matière de reddition de compte ont un impact direct sur les activités relevant du service de la comptabilité;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise la création d'un poste cadre permanent de comptable à temps plein, selon la description de tâches annexée à la présente et la politique de rémunération des cadres en vigueur.

Le Conseil autorise le Directeur Général à procéder à l'embauche selon les critères établis. Il devra faire rapport à la prochaine session.

25.02.07 ASSURANCE COLLECTIVE 2007

Considérant que la municipalité a reçu une offre de renouvellement de la Great West à l'égard de l'assurance collective des employés municipaux qui est annexée à la présente et qui représente une augmentation de 5,87 % des primes;

Considérant que cette assurance est payée à 50% par les employés et 50% par la municipalité;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu :

Que le Conseil autorise le renouvellement du portefeuille de l'assurance avec la Great West pour la période s'étendant du 1^{er} mars 2007 au 28 février 2008 selon les termes de la proposition datée du 12 février 2007 et que le Directeur général soit autorisé à faire toute chose nécessaire dans ce dossier.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport du mois de janvier 2007 du Directeur du Service des incendies ainsi que la liste des dépenses autorisées durant ces mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

26.02.07 LOGO DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE MORIN-HEIGHTS

Considérant que le service de sécurité incendie doit se doter d'un nouveau logo;

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise le service de sécurité incendie à utiliser le logo pour l'identification des membres du service.

Municipalité de Morin-Heights

Que la papeterie du service pourra arborer le logo de paire avec les armoiries de la municipalité.

Que les véhicules demeurent identifiés aux armoiries de la municipalité de Morin-Heights.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel du Directeur du Service des travaux publics pour le mois de janvier 2007 ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

27.02.07 CONTRAT POUR LA RÉFECTION DU PONT SUR LE CHEMIN BÉLISLE

Considérant la municipalité doit procéder dans le dossier du pont situé sur le chemin Bélisle;

Considérant l'offre reçue de la firme Gilles Taché, ingénieurs-conseils datée du 24 janvier 2007;

Considérant que les soumissions doivent être déposées au Ministère des transports pour fin de subvention avant la fin de février;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn
Et unanimement résolu :

Que la municipalité accepte l'offre de la firme Gilles Taché au montant de \$ 5,200 excluant les taxes pour la préparation du plan et devis et 4 425 \$ pour la surveillance du chantier.

Que le Directeur général soit autorisé à procéder à un appel d'offres pour les travaux.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR ET DE L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT

Le directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel du Directeur et l'inspecteur en environnement pour le mois de janvier 2007 ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Municipalité de Morin-Heights

28.02.07 SERVICES PROFESSIONNELS – RÈGLEMENTS 366 ET 404 RÉSEAU D'EAU POTABLE BEAULIEU

Considérant que le Ministre du développement durable et de l'environnement exige des essais de pompage 72 heures sur les nouveaux puits;

Considérant que la municipalité a demandé des offres de services professionnels pour procéder à des essais de pompage et analyses d'eau des puits BL/PE-1-04 et BL/PE-1-05;

Considérant que la municipalité a reçu les deux offres suivantes :

Fournisseur	Prix (taxes en sus)
Experts-conseil Hydrogéo-Sol Inc.	16 200 \$
Cogemat Inc.	14 445 \$

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil octroie le contrat pour à la firme Cogemat Inc. pour le montant de 14 445 \$, taxes en sus.

29.02.07 ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE POMPE POUR LE PUITS 1-05 – RÈGLEMENTS 366 AND 404 RÉSEAU D'EAU POTABLE BEAULIEU

Considérant la municipalité a demandé des offres pour l'acquisition et l'installation d'une pompe pour le puits 1-05 du réseau d'eau potable Beaulieu;

Considérant que la municipalité a reçu une offre de la firme Villemaire, centre de pompes Inc.;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil octroie le contrat à la firme Villemaire, centre de pompes Inc. pour un montant de 6 295 \$, taxes en sus.

30.02.07 ENTENTE TRICENTRIS

Considérant que la municipalité est membre de Tricentris depuis sa fondation;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler l'adhésion de la municipalité pour les prochaines cinq années;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion de la municipalité au centre de tri Tricentris et autorise le maire et le directeur général à signer l'entente qui est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

31.02.07 RÈGLEMENT 392 – SERVICES D'INGÉNIERIE

Considérant que le Conseil, suite à un appel d'offres de services, a octroyé le mandat relatif au dossier de mise à niveau du système d'approvisionnement et de distribution d'eau potable du réseau du Village la firme Marcel Laurence Ingénieur Conseil par la résolution 220-09-05;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise firme Marcel Laurence Ingénieur Conseil à déposer le dossier au ministère du développement durable, de l'environnement et des Parcs pour l'obtention des certificats d'autorisation pour les puits et les modifications à apporter au réseau.

Que la Municipalité s'engage à transmettre au Ministère une attestation signée par l'ingénieur quant à la conformité des travaux selon l'autorisation accordée et ce tout en produisant au ministère les plans tels que construits.

Que la Municipalité s'engage à entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté.

32.02.07 RÈGLEMENT 400 – SERVICES D'INGÉNIERIE

Considérant que le conseil a octroyé le mandat relatif au dossier de mise à niveau du système d'approvisionnement et de distribution d'eau potable du réseau du Balmoral à la firme Marcel Laurence Ingénieur Conseil;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise firme Marcel Laurence Ingénieur Conseil à déposer le dossier au ministère du développement durable, de l'environnement et des Parcs pour l'obtention des certificats d'autorisation pour les modifications à apporter au réseau.

Que la Municipalité s'engage à transmettre au Ministère une attestation signée par l'ingénieur quant à la conformité des travaux selon l'autorisation accordée et ce tout en produisant au ministère les plans tels que construits.

Que la Municipalité s'engage à entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté.

Municipalité de Morin-Heights

A.M. 01.02.07 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 421 – REMPACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE – CHEMIN DU LAC ECHO

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn qu'un règlement relatif au remplacement de la conduite d'eau potable sur le chemin du Lac Echo sera déposé lors d'une prochaine session.

Ce règlement d'emprunt décrètera des travaux pour la somme de 794 050\$ amorti par emprunt sur une période de 15 ans et assumés par les usagers du Réseau de distribution d'eau potable du Village.

Le projet de règlement ayant été déposé au Conseil, le Directeur général sera dispensé d'en faire lecture lors de sa présentation pour adoption.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel du Directeur du Service d'urbanisme pour le mois de janvier 2007 ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Le Directeur général dépose au conseil le rapport d'activité de Madame la conseillère Rita O'Donoghue, déléguée aux affaires communautaires.

RAPPORT MENSUEL DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel de la Directrice du Service des loisirs et de la culture pour le mois de janvier 2007 ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

33.02.07 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR POUR LE CAMP DE JOUR

Considérant que la municipalité doit embaucher un coordonnateur pour le camp de jour;

Considérant la recommandation de la Directrice du Service des loisirs et de la culture datée du 23 janvier 2007;

Considérant que les crédits nécessaires à cette dépense sont prévus au budget;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu :

Que ce conseil autorise la Directrice du service des loisirs et de la culture de former un comité de sélection pour recommander au Conseil l'embauche d'un coordonnateur pour le camp de jour de l'été 2007.

Municipalité de Morin-Heights

**34.02.07 DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT**

Considérant que le Ministère de l'éducation a mis sur pied un programme d'aide financière pour l'embauche de personne spécialisée qui dans le cadre du Camp de jour, assistent des enfants handicapés physiquement ou intellectuellement;

Considérant que le Service des loisirs a reçu des demandes de parents d'enfants pouvant bénéficier du programme;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu:

Que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisirs 2007.

**35.02.07 DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME
EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA – GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

Considérant que Développement des ressources humaines Canada offre un programme de subvention aux employeurs qui créent des emplois pour étudiants;

Considérant que le Service des loisirs embauche des étudiants pour le camp de jour;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu:

Que le Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre de du Programme Emplois d'été Canada et autorise le secrétaire-trésorier à signer les documents afférents.

Monsieur le Maire se joint à l'assemblée, il est 18h32.

Municipalité de Morin-Heights

36.02.07 SUBVENTIONS – LOISIRS ET CULTURE 2007

Considération que la municipalité a reçu des demandes de subvention de sept organismes à but non lucratif;

Organisations	Montant budget	Détails
Arts Morin-Heights	250 \$	Montant annuel demandé – utilisation de la salle, photocopies
Théâtre Morin-Heights	250 \$	Montant annuel demandé – utilisation de la salle pour répétitions
Viking Ski Club - Loppet	1 500 \$	Location de l'école et autobus – assistance technique et administrative
Légion royale canadienne	250 \$	Courses de ski et planche pour enfants
Route des Arts	200 \$	Projet maison hantée et utilisation de la salle communautaire
Concert – levée de fonds	100 \$	Levée de fonds le 31 mars pour le théâtre en plein air
Théâtre en plein air	2 600 \$	Pour présentation d'une pièce Molière en français et en anglais
Club de soccer	4 500 \$	Montant annuel demandé (2 ^e versement pour machine à lignes à être déduit de ce montant)

Considérant que les crédits sont prévus au budget du Service des loisirs et de la culture;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil octroie les montants demandés aux organismes ci-haut mentionnés.

37.02.07 APPROBATION DES TAUX POUR LE CAMP DE JOUR 2007

Considérant que la Municipalité offre les services d'un camp de jour;

Considérant qu'il s'agit d'un programme financé par les utilisateurs et que les crédits sont disponibles au budget courant.

Considérant que la Directrice du service des loisirs et de la culture a présenté une proposition tarifaire pour l'année 2007.

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu:

Que ce conseil approuve les tarifs pour le Camp de jour pour la saison 2007 comme suit :

Municipalité de Morin-Heights

FRAIS D'INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR- au 30 mai					
	ÉTÉ AU COMPLET			HEBDOMADAIRE	
Categorie	1st enfant	2^e enfant	3e enfant	Par enfant	
5 à 11 ANS (frais inclut les sorties)					
Résident	340\$	290\$	230\$	65\$	
Non-résident	455\$	390\$	345\$	115\$	
12 & 13 ANS (frais inclut les sorties et une activité hebdomadaire)					
Résident	395\$	345\$	--	75\$	
Non-résident	510\$	445\$	--	125\$	
AUTRES SERVICES					
Garderie	120\$	100\$	90\$	20\$/sem	5\$/jour
T-shirt	15\$ requis pour toutes les activités				
*Après le 30 mai, des frais additionnels de 20\$ seront exigés par enfant					

Que ce Conseil approuve la politique relative aux inscriptions au camp de jour, annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

38.02.07 SEMAINE DE SKI POUR ENFANTS

Considérant qu'une entente est intervenue entre la Station de Ski Morin-Heights et le Service des Loisirs pour la vente de billets à taux réduit durant la semaine du congé scolaire, du 5 au 9 mars 2007;

Considérant le rapport déposé par la Directrice du service des Loisirs et de la culture, daté du 23 janvier 2007 qui fait état de la structure tarifaire;

Considérant que ce projet subventionné par la municipalité est prévu au budget;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu:

Que ce Conseil autorise l'achat de billets de remonté à la Station de ski Morin-Heights et la revente à taux réduit selon la structure tarifaire proposée au rapport daté du 23 janvier 2007 aux citoyens de la Municipalité de Morin-Heights durant la semaine du 5 au 9 mars 2007.

Catégories	Prix proposés 2007
5 ans et moins	9 \$
Étudiants 6 à 20 ans	15 \$
Adultes 17 ans et plus	20 \$
Aînés (60+)	15 \$

Municipalité de Morin-Heights

39.02.07 COMITÉ POUR LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

Considérant que le Conseil a créé un comité familiale par sa résolution 291-11-06;

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue
Et unanimement résolu :

Que les personnes suivantes soient nommées au Comité familiale :

Nom
M. le Conseiller Gilles Coutu, président, conseiller responsable des questions familiales
Maryse Émond, fonctionnaire de la municipalité
Natasha Caron secrétaire
M. le Conseiller Claude P. Lemire, conseiller délégué au comité des aînés
Claude Côté
Julie Lauzon
Shawna Dunbar
Francine Blondeau
Nancy Boutin
Heidi LeGallee
Robert Laliberté
Andy Stewart

40.02.07 POLITIQUE D'EMBAUCHE – CAMP DE JOUR

Considérant qu'il y a lieu que le Conseil actualise la politique relative à l'embauche au camp de jour;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu:

Que ce Conseil procédera à l'embauche des employés suite à la recommandation du comité de sélection dans une résolution subséquente.

Que ce Conseil adopte la Politique intitulée "Politique relative à l'embauche au camp de jour 2007" datée du 1^e février 2007 et annexée à la présente comme si elle était tout au long récitée et qui remplace celle adoptée par les résolutions 103-04-98, 81-04-02, 78-04-03, 92-04-04 et 95-04-06.

41.02.07 PLACEMENT CARRIÈRE – ÉTÉ 2007

Considérant que le Gouvernement du Canada a retranché 55,4 millions de dollars du budget du programme Placement carrière été;

Considérant que ce programme permet aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif d'embaucher des jeunes durant l'été et ainsi leur donner une expérience de travail;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil dénonce la décision du Gouvernement fédéral et demande que les sommes nécessaires soient allouées afin d'assurer la pérennité du programme au profit bénéfice des organismes communautaires et des étudiants.

Municipalité de Morin-Heights

Que cette résolution soit signifiée aux ministres des Ressources humaines, au Ministre du Travail ainsi qu'au député d'Argenteuil-Papineau.

42.02.07 REMERCIEMENTS - RICKY KELLY-SHEPARD

Considérant que Ricky Kelly-Shepard a été au service du Camp de jour de la Municipalité pendant sept saisons, dont les deux dernières à titre de Directeur de Camp;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil remercie Monsieur Shepard pour son implication et son travail auprès des jeunes de la communauté de Morin-Heights et lui offre ses meilleurs vœux de succès dans ses entreprises.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil répond aux questions posées par les citoyens.

43.02.07 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire
Que cette session soit levée à 18 :57.

Gilles Coutu
Maire suppléant

Yves Desmarais
Directeur général / Secrétaire-trésorier

Personne n'a assisté à l'assemblée.